



Conditions générales de vente

Garantie

Rétropomme garantit un bon état général des arbres mis en vente. Les arbres vendus racines nues d'octobre à mars bénéficient d'une garantie de reprise jusqu'au 31 mai suivant. Rétropomme se réserve le droit de refuser la garantie si les causes de la non-reprise des arbres peuvent être liées à un stockage inadapté, une plantation mal maitrisée, un sol de mauvaise qualité, un entretien inadéquat ou encore à un épisode météorologique extrême.

Echange

Au moment de la livraison, il incombe aux clients de s'assurer de la bonne qualité du matériel végétal. Les réclamations peuvent être adressées directement à Rétropomme pour autant que le délai de garantie ne soit pas dépassé. La garantie permet l'échange du matériel végétal concerné. Aucun remboursement ou frais liés à la plantation ne sera pris en charge par la présente garantie.

Un document sur les bons gestes pour la plantation d'un arbre fruitier est à disposition gratuitement sur demande.

Réduction

Les clients se procurant des arbres en grande quantité bénéficient d'une réduction de 10 % à partir de 15 arbres et de 15 % dès 25 arbres. Attention, cette dernière réduction n'est pas cumulable avec d'autres réductions déjà octroyées, comme par exemple la réduction de membre Rétropomme.